



CAP AEPE

Accompagnant Educatif de la Petite Enfance

Code RNCP 38565 - Diplôme de l'éducation nationale
01/01/2024

Objectifs

Le titulaire du CAP AEPE a la capacité d'exercer auprès d'enfants de moins de 6 ans, dans le respect de leurs besoins, de leurs droits et de leur individualité. Il est l'un des premiers éducateurs de l'enfant. Il a la capacité d'accompagner le développement du jeune enfant et d'exercer son activité en accueil collectif ou individuel.

Contenu de la formation

- EP1 - Accompagner le développement du jeune enfant + PSE
- EP2 - Exercer son activité en accueil collectif
- EP3 - Exercer son activité en accueil individuel

Méthodes mobilisées

- Salles de cours équipées en wifi et matériel vidéo
- Salles professionnelles (Cuisine pédagogique, Salle santé, Salle animation)
- Apports théoriques
- Apports méthodologiques
- Entraînement de présentation à l'oral
- Mise en situation de pratique : jeu de rôle
- Témoignages de professionnels du secteur
- Analyse de pratiques
- Mise en situation d'examen
- Simulation d'entretien
- Entretiens et appuis individualisés (vie de classe, suivi de stage)

Lieu d'apprentissage

Minimum 448h en entreprise
(14 semaines sur une base minimale de 32h semaine)

7 semaines en EAJE
(Etablissement d'accueil Jeunes enfants de moins de 3 ans : multi-accueil, crèches, halte-garderie + assistantes maternelles sous condition)

7 semaines en Ecole maternelle et ACM (Accueil collectif mineur de moins de 6 ans), type centre loisirs, périscolaire

Aptitudes

- Relationnel
- Polyvalence
- Organisation
- Patience
- Attention
- Politesse
- Autonomie
- Discrétion
- Bonne humeur

Tarifs 2026-2027

- Cout de la formation particulier : 2600€
- Cout de la formation employeur : 3000€
- Self : 7,42€ (repas complet ou 5,36€ (repas allégé) - tarifs 25-26
- Salle repas : vous pouvez apporter votre repas et déjeuner sur place

Insertion professionnelle

- Structure d'accueil collectif de la petite enfance (crèche, halte-garderie),
- Ecoles privées ou publiques
- Garde d'enfants au domicile des parents ou du titulaire
- Mairies, communautés de commune (animateur TAP, animateur en centre de loisirs)

Poursuite d'études

- Formation d'auxiliaire de puériculture
- Formation d'ATSEM

Evaluation de la formation par les apprenants (2025-2026)

	★	★ ★	★ ★ ★
Accueil			100%
Contenu			100%
Organisation			90%
Méthodes			100%
Connaissances			100%
Relations formateurs			100%

Modalité d'évaluation

- **Evaluation par formatifs** (contrôles) tout au long de la formation avec accès via Ecole Directe
- **Epreuve Terminale en juin**

Prérequis

- Cette formation est réalisable après un CAP ou un Bac Professionnel
- Etre âgé de 18 ans minimum au 31/12 de l'année de l'examen
- Un savoir-vivre tant en entreprise qu'en collectivité est primordial.
- Une autonomie dans le travail scolaire et dans les périodes de formation en milieu professionnel nécessaire.
- Une motivation et un projet de métier dans le secteur de la petite enfance

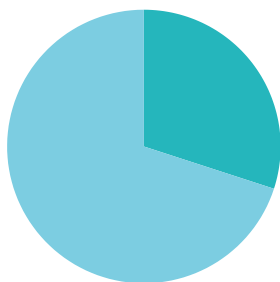
Délai d'accès

- Début de la formation début septembre
- Pré-Inscription sur RDV aux Portes Ouvertes
- RDV de validation du projet avec la responsable de formation. Prendre RDV auprès de notre secrétariat au 02 40 07 72 72

Accessibilité

- Nos formations sont accessibles pour les personnes en situation de handicap
- Prendre contact avec notre référente handicap - adeline.bellanger@cneap.fr

Durée de la formation



- Formation de 315h sur 9 mois
- **45** jours en centre de formation sur 9 mois
- **14** semaines de stages en structure (448 heures)

**Taux de réussite en
2024-2025 : 100%**
**Taux de rupture sèches
en 2024-2025 : 0%**

CFC du Lycée Saint Clair - Site de Blain

Mme Vinot Préfontaine : Responsable de formation
3 rue Jean XXIII - 44130 Blain
02 40 07 72 72
blain@cneap.fr